

Article 1 : Célébrer la liturgie de l'Église

CEC 1163-1178

3. Quand célébrer ?

Après le culte des images, le *Catéchisme* aborde la question du temps et de la liturgie et montre que la liturgie est l'exercice, dans le temps, du mystère du Christ, et il présente, en reprenant le concile, ce que l'Église entend par ce temps de la liturgie qui se trouve entre la Pentecôte et l'avènement final du Fils de l'homme :

Notre Mère la sainte Eglise estime qu'il lui appartient de célébrer l'œuvre de salut de son divin époux par une commémoration sacrée, à jours fixes, tout au long de l'année. Chaque semaine, au jour qu'elle a appelé "Jour du Seigneur", elle fait mémoire de la Résurrection du Seigneur, qu'elle célèbre encore une fois par an, en même temps que sa bienheureuse Passion, par la grande solennité de Pâques. Et elle déploie tout le mystère du Christ pendant le cycle de l'année... Tout en célébrant ainsi les mystères de la rédemption, elle ouvre aux fidèles les richesses des vertus et des mérites de son Seigneur; de la sorte, ces mystères sont en quelque manière rendus présents tout au long du temps, les fidèles sont mis en contact avec eux et remplis par la grâce du salut¹.

Après avoir rappelé que le temps liturgique tire son origine de l'année liturgique juive qui déjà célébrait la Pâque, la liturgie est célébrée à jour fixe et rappelle un événement accompli une fois pour toutes².

Lorsque l'Eglise célèbre le mystère du Christ, il est un mot qui scande sa prière : « Aujourd'hui ! », en écho à la prière que lui a apprise son Seigneur (cf. Mt 6, 11) et à l'appel de l'Esprit-Saint (cf. He 3, 7 - 4, 11; Ps 95, 7). Cet "aujourd'hui" du Dieu vivant où l'homme est appelé à entrer est "l'Heure" de la Pâque de Jésus qui traverse et porte toute l'histoire³.

Le *Catéchisme* insiste sur le fait que le Christ a donné un sens nouveau au temps qui est désormais marqué par son mystère pascal :

La vie s'est étendue sur tous les êtres et tous sont remplis d'une large lumière; l'Orient des orientes envahit l'univers, et Celui qui était "avant l'étoile du matin" et avant les astres, immortel et immense, le grand Christ brille sur tous les êtres plus que le soleil. C'est pourquoi, pour nous qui croyons en lui, s'instaure un jour de lumière, long, éternel, qui ne s'éteint pas : la Pâque mystique⁴.

Le jour du Seigneur

Le *Catéchisme* sait que, dans l'année liturgique, le concile a voulu redonner au dimanche ou jour du Seigneur, tout son sens, voilà pourquoi il rappelle le texte de *Sacrosanctum Concilium* :

¹ SC 102.

² CEC 1164.

³ CEC 1165.

⁴ SAINT HIPPOLYTE, *Homélies pascales* 1-2.

L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la Résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le Jour du Seigneur, ou dimanche⁵.

Le jour de la Résurrection du Christ est à la fois le premier jour de la semaine, mémorial du premier jour de la création, et le huitième jour où le Christ, après son " repos " du grand sabbat, inaugure le jour *que fait le Seigneur*, le jour qui ne connaît pas de soir. Le repas du Seigneur est son centre, car c'est ici que toute la communauté des fidèles rencontre le Seigneur ressuscité qui les invite à son banquet⁶.

Pour illustrer l'importance du dimanche il cite un texte de saint Jérôme⁷ et un texte liturgique de l'office de l'église syriaque d'Antioche :

Quand nous méditons, ô Christ, les merveilles qui furent accomplies en ce jour du dimanche de ta sainte Résurrection, nous disons : Béni est le jour du dimanche, car c'est en lui que fut le commencement de la création ... le salut du monde ... le renouvellement du genre humain ... C'est en lui que le ciel et la terre se sont réjouis et que l'univers entier fut rempli de lumière. Béni est le jour du dimanche, car c'est en lui que furent ouvertes les portes du paradis pour qu'Adam et tous les bannis y entrent sans crainte⁸.

L'année liturgique

Après avoir vu le jour liturgique, puis le dimanche, nous nous penchons sur Pâques et sur sa célébration. Nous avons déjà vu comment le *Catéchisme* était construit autour de la célébration du mystère pascal : c'est ce qui est étudié à présent. Le jour de Pâques est vu comme le grand dimanche, celui à partir duquel se déroule l'année liturgique :

A partir du triduum Pascal, comme de sa source de lumière, le temps nouveau de la Résurrection emplit toute l'année liturgique de sa clarté. De proche en proche, de part et d'autre de cette source, l'année est transfigurée par la Liturgie. Elle est réellement "année de grâce du Seigneur" (cf. Lc 4, 19). L'économie du salut est à l'œuvre dans le cadre du temps, mais depuis son accomplissement dans la Pâque de Jésus et l'effusion de l'Esprit Saint, la fin de l'histoire est anticipée, 'en avant-goût', et le Royaume de Dieu entre dans notre temps⁹.

Et le *Catéchisme* de poursuivre :

C'est pourquoi Pâques n'est pas simplement une fête parmi d'autres : elle est la " Fête des fêtes ", " Solennité des solennités ", comme l'Eucharistie est le sacrement des sacrements, le grand sacrement. S. Athanase l'appelle " le grand dimanche"¹⁰, comme la semaine sainte est appelée en Orient « la grande semaine ». Le mystère de la

⁵ SC 106.

⁶ Cf. Jn 21, 12 ; Lc 24, 30.

⁷ SAINT JÉRÔME, *Homélies pascales*.

⁸ *Fanqîth. Office syriaque d'Antioche*, Vol. 6, 1^a partie de l'été, p. 193 b.

⁹ CEC 1168.

¹⁰ SAINT ATHANASE, *Lettres festives*, 329.

*Résurrection, dans lequel le Christ a écrasé la mort, pénètre notre vieux temps de sa puissante énergie, jusqu'à ce que tout Lui soit soumis*¹¹.

Le *Catéchisme* déplore ensuite qu'il puisse y avoir des différences entre les Eglises orientales et l'Église catholique romaine au sujet de la date de la célébration liturgique de Pâques :

*Au concile de Nicée, en 325 toutes les Eglises se sont mises d'accord pour que la Pâque chrétienne soit célébrée le dimanche qui suit la pleine lune 14 Nisan après l'équinoxe de printemps. La réforme du calendrier en Occident, surnommé grégorien, du nom du pape Grégoire XIII, en 1582 a introduit un décalage de plusieurs jours avec le calendrier oriental. Les Eglises occidentales et orientales cherchent aujourd'hui un accord afin de parvenir de nouveau à célébrer à une date commune le jour de la Résurrection du Seigneur*¹².

En conclusion, le *Catéchisme* fait allusion aux autres temps liturgiques importants lors du déroulement de l'année liturgique¹³ et de la célébration du sanctoral dans l'année liturgique¹⁴.

La liturgie des heures

Après avoir donné la définition suivante de la liturgie des heures comme étant une réalisation de la prière du Christ de prier sans cesse, notre texte ajoute :

*Le mystère du Christ, son Incarnation et sa Pâque, que nous célébrons dans l'Eucharistie, spécialement dans l'assemblée dominicale, pénètre et transfigure le temps de chaque jour par la célébration de la liturgie des heures, l'office divin*¹⁵. *Cette célébration, en fidélité aux recommandations apostoliques de "prier sans cesse" ¹⁶, "s'est constituée de telle façon que le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu" ¹⁷. Elle est "la prière publique de l'Église" ¹⁸, dans laquelle les fidèles clercs, religieux et laïcs exercent le sacerdoce royal des baptisés. Célébrée selon la forme approuvée par l'Église, la liturgie des heures "est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à son Époux; et même aussi, c'est la prière du Christ avec son corps au Père" ¹⁹²⁰.*

Le *Catéchisme* rappelle que la liturgie des heures n'est pas réservée à une caste ou à une élite, mais qu'elle est appelée à devenir la prière de tout le peuple chrétien et que sa célébration communautaire en est vivement recommandée :

La liturgie des heures est destinée à devenir la prière de tout le peuple de Dieu. En elle, le Christ lui-même "continue à exercer sa fonction sacerdotale par son Église" ²¹ ; chacun y

¹¹ CEC n° 1169

¹² CEC n° 1170

¹³ CEC n° 1171

¹⁴ CEC n° 1172-1173

¹⁵ cf. SC IV

¹⁶ 1 Th 5, 17; Ep 6, 18

¹⁷ SC 84

¹⁸ SC 98

¹⁹ SC 84

²⁰ CEC n°1174. On pourrait aussi renvoyer à l'IGHL pour une spiritualité de la liturgie des Heures

²¹ SC 83

participe selon sa place propre dans l'Église et les circonstances de sa vie : les prêtres en tant qu'adonnés au ministère pastoral, parce qu'ils sont appelés à rester assidus à la prière et au service de la Parole²²; les religieux et religieuses, de par le charisme de leur vie consacrée²³; tous les fidèles selon leurs possibilités : " Les pasteurs veilleront à ce que les heures principales, surtout les vêpres, les dimanches et jours de fêtes solennelles, soient célébrées en commun dans l'église. On recommande aux laïcs eux-mêmes la récitation de l'office divin, soit avec les prêtres, soit lorsqu'ils sont réunis entre eux, voire individuellement^{24,25}.

La liturgie des heures exige *de se procurer une connaissance plus abondante de la liturgie et de la Bible, principalement des psaumes²⁶*. Le *Catéchisme* présente brièvement les autres éléments qui entrent dans cette liturgie des heures : les hymnes, les litanies, la lecture de la Parole de Dieu, les répons et les tropaires, la lecture des pères de l'Église et des maîtres spirituels, le sacré silence, comme étant des éléments constitutifs de la liturgie des heures²⁷. Celle-ci devient ainsi le prolongement de la célébration eucharistique²⁸ qui peut être accompagnée par les pieux exercices et l'adoration et le culte du saint-sacrement²⁹.

²² cf. SC 86; 96; PO 5

²³ cf. SC 98

²⁴ SC 100

²⁵ CEC n°1175

²⁶ SC 90

²⁷ CEC n° 1177

²⁸ CEC n° 1178

²⁹ Idem.